



Pension alimentaire révisée

Par **monaco98**, le **07/02/2010 à 19:57**

Bonjour,

Je suis en couple depuis quelques mois et mon compagnon est papa de 2 enfants. Comme prévu par la loi, il verse une pension alimentaire à son ex-compagne.

On aimerait emménager ensemble. Est-ce que la pension alimentaire sera alors révisée à la hausse en fonction de nos 2 salaires ou est-ce que mes revenus ne seront pas pris en compte?

Par **Marion2**, le **07/02/2010 à 19:59**

Bonsoir,

Si la Maman demande une modification de la pension alimentaire, vos revenus seront également pris en compte.

Cordialement.